



Nous avons été sollicités trois fois au cours de la saison 2024/2025 et avons traité 2 affaires.

Nous avons également été sollicités par les clubs sur diverses questions et sur les possibilités de faire des recours. Une méconnaissance de la procédure a été constatée dans la plupart des cas. De ce fait une fiche pratique sera mise en place sur le site de la ligue pour accompagner les clubs sur les modalités pour saisir la commission réclamations litiges.

La commission s'est réunie en visioconférence, ce qui évite les déplacements et permet à l'ensemble des membres d'être présent. Je les remercie pour leur disponibilité et le temps consacré bénévolement pour étudier les dossiers

Je remercie, la COC, la CTA, pour leurs disponibilités. Ils ont été présents chaque fois que nous avons eu besoin de leurs éclaircissements.

Je remercie l'ensemble des membres de la commission pour leur aide et compétences et merci à Bernard Padovani qui a assuré le secrétariat.

Je remercie nos 2 nouveaux membres : Stéphanie Aurambout et Pascale Landy qui nous ont rejoints, ce qui étoffe cette commission et permet d'avoir une autre vision des choses.

Je remercie également Clément Pichonnier, pour sa précieuse contribution. Il quitte la commission pour des raisons professionnelles et de disponibilités.

Bel été à tous.

**Sophie BRECHET, Présidente de la Commission des Réclamations et des Litiges**